



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Assignment à résidence de Karim Mohamed-Aggad

Question au Gouvernement n° 380

Texte de la question

ASSIGNATION À RÉSIDENCE DE KARIM MOHAMED-AGGAD

Mme la présidente . La parole est à M. Emeric Salmon.

M. Emeric Salmon . Karim Mohamed-Aggad est né en Alsace d'un père algérien et d'une mère marocaine. Il a obtenu la nationalité française par le droit du sol. Il est le frère de l'un des terroristes du Bataclan. En 2016, il a été condamné à neuf ans de prison pour avoir rejoint les rangs de l'État islamique. Libéré en 2022 après seulement six ans d'emprisonnement, il a été déchu de la nationalité française par un décret signé par Mme Borne en novembre 2023.

Après deux cent dix jours passés en centre de rétention administrative, il a, en juin 2024, été assigné à résidence dans un hôtel de ma ville, Lure, en Haute-Saône.

M. Ian Boucard . C'est une honte !

M. Emeric Salmon . Depuis lors, il y réside aux frais du contribuable français pour un coût de 2 700 euros par mois, petit-déjeuner compris. Il n'est plus français, il a été lourdement condamné et il est fiché S. Et pourtant, il demeure toujours en France. Que fait le gouvernement ?

Si des commerçants lurons ne s'étaient pas inquiétés de sa présence auprès de moi ou n'avaient pas alerté *L'Est républicain*, le préfet de Haute-Saône, tout comme le maire de Lure, seraient restés silencieux sur le sujet.

Il est urgent d'agir ! Nous voulons non plus des promesses mais des actes. Quand Karim Mohamed-Aggad sera-t-il enfin expulsé du territoire français ? Quand pourrons-nous enfin nous sentir en sécurité dans nos villes et dans nos campagnes ? Et existe-t-il d'autres situations similaires que le gouvernement cacherait aux Français ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN, M. Stéphane Rambaud s'étant levé, ainsi que sur les bancs du groupe UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Je ne reviens pas sur le pedigree de cet individu, qui a été décrit. Il s'agit effectivement du frère de l'un des terroristes qui ont massacré des dizaines de personnes au Bataclan. Lui s'est expatrié au Levant en 2013 pour s'enrôler dans les rangs de Daech. Il est ensuite revenu en France, où il a été interpellé, jugé et condamné à neuf ans de prison pour association de malfaiteurs en vue de commettre un acte terroriste. Sur les neuf ans de cette peine, pourquoi n'en a-t-il passé que six en prison ? Je pose la question.

En 2023, il a été à juste titre déchu de la nationalité française par mon prédécesseur. Après sa libération, il a été retenu en centre de rétention administrative dans l'espoir d'un laissez-passer consulaire qui n'est jamais arrivé. Il en est donc sorti et a été assigné à résidence sous – je peux vous l'affirmer – une très étroite surveillance. *(Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

Il y a eu à trois reprises, en 2008, en 2020 et en 2022, des tentatives législatives, toutes censurées par le Conseil constitutionnel,...

Mme Caroline Colombier . Voilà !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État*d'instaurer des peines de sûreté ou de rétention pour des personnes dangereuses sortant de prison. Je dénonce cette situation. Malheureusement, le droit bénéficie trop souvent à des individus dangereux en raison d'une rupture de l'équilibre entre la protection des libertés et la protection de la société. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mme Danielle Brulebois applaudit également. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Emeric Salmon.

M. Emeric Salmon . Encore des paroles, toujours pas d'actes !

M. Patrick Hetzel . Pas du tout ! Vous n'avez pas écouté ce qu'il a dit !

M. Emeric Salmon . Cela commence à être terrible car les Français attendent. J'ai une seconde question, qui s'adresse à votre prédécesseur mais à laquelle vous aurez peut-être la réponse. Le maire de Lure, M. Houlley, candidat du Nouveau Front populaire aux législatives, a été prévenu en juin 2024 de la présence de Karim Mohamed-Aggad, cachée aux Lurons comme à moi, député sortant candidat à ma réélection. Faites-vous passer de petits calculs électoraux avant la sécurité des Français ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Données clés

Auteur : [M. Emeric Salmon](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 380

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 février 2025